

Robin, Xavier. *Technologie des systèmes bureautiques*. Paris, Les Éditions d'organisation, 1982. 209 p. (Systèmes d'information et de documentation)

Philippe Rouyère

Volume 30, Number 4, October–December 1984

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1053538ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1053538ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Rouyère, P. (1984). Review of [Robin, Xavier. *Technologie des systèmes bureautiques*. Paris, Les Éditions d'organisation, 1982. 209 p. (Systèmes d'information et de documentation)]. *Documentation et bibliothèques*, 30(4), 143–144. <https://doi.org/10.7202/1053538ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1984

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

L'inventaire de Mmes Vlach et Bueno se divise en deux parties: la première contient les notices auteurs / titres par ordre alphabétique et la seconde réunit les index. La compilation bibliographique de 1 115 notices représente un travail de haute qualité par sa clarté et son exhaustivité. Les localisations doublées des provenances des exemplaires permettent une identification plus complète et plus à jour que celle des bibliographies précédentes. Les chercheurs peuvent ainsi glaner des renseignements sur les propriétaires successifs de ces documents et rassembler quelques fragments des bases sociales de l'imprimé.

La section des index représente sans doute la partie la plus originale de ce catalogue collectif. Elle permet huit voies d'accès aux notices: par les titres, les noms, les sujets, les genres, les lieux d'édition, les imprimeurs, les dates d'édition et les provenances. En outre, on a dressé une liste des titres uniques à ces institutions et une liste des ouvrages illustrés de gravures. C'est par ce travail d'indexation que l'instrument prend toute sa valeur; il permet une utilisation maximale de cet inventaire et de son potentiel d'information.

L'ouvrage contient aussi plusieurs données statistiques sur la production imprimée de 1764 à 1820. En ce qui concerne la présentation, elle est également de très bonne qualité même si on peut regretter un format légèrement trop grand susceptible de gêner une utilisation fréquente.

Ce catalogue collectif des impressions québécoises rejoint donc les grandes bibliographies des débuts de la librairie au Québec. Elle sera un précieux atout pour toute la recherche historique de l'après-conquête, car plus qu'une simple nomenclature, une telle bibliographie représente un témoignage de toute la vie culturelle d'une société.

Gilles Galichan

Bibliothèque
Assemblée nationale
Québec

Robin, Xavier. *Technologie des systèmes bureautiques*. Paris, Les Éditions d'organisation, 1982. 209 p. (Systèmes d'information et de documentation).

Quand on est confronté avec la responsabilité d'implanter un système bureautique dans une organisation, ou plus simplement quand on s'intéresse à la bureautique, ce ne sont pas les sources d'information qui manquent. Le problème est plutôt de savoir comment se retrouver dans toutes

ces informations qui proviennent le plus souvent des fournisseurs d'équipement, via la publicité.

Mais qu'est-ce qui différencie vraiment ces équipements, quelles sont leurs caractéristiques fondamentales, quelles sont leurs limites intrinsèques? C'est pour nous aider à répondre à ces questions que l'auteur de *Technologie des systèmes bureautiques* fait le tour des techniques¹ et des méthodes utilisées pour assurer les fonctions de base de tout système bureautique que sont le stockage, la saisie, la restitution et la circulation de l'information, quelle qu'en soit la forme (parole, image, graphique, texte, données).

Les phénomènes les plus divers sont utilisés dans les techniques de la bureautique: effets mécaniques, électriques, électroniques, optiques, acoustiques ou chimiques. Ces effets sont rarement employés seuls, et ce sont le plus souvent leurs associations qui forment les techniques proprement dites.

Parce que cet ouvrage présente ces phénomènes et en explique les principes essentiels, il nous permet de poser les bonnes questions, de voir un peu mieux quels sont les vrais choix à faire, «de voir clair à travers la floraison des discours publicitaires et des produits plus ou moins nouveaux».

L'exposé est didactique et commence par un examen des fonctions de base (stockage, saisie, restitution, circulation de l'information) avant d'aborder les fonctions plus évoluées d'un système d'information bureautique que sont la production, la communication, le classement et le traitement de l'information.

Dans le chapitre I, qui a pour sujet le stockage de l'information, on traite des deux modes de représentation de l'information, le mode analogique (le plus courant et le seul qui soit facilement accessible à l'homme) et le mode digital ou numérique qui présente un grand nombre d'avantages sur le précédent. On y aborde donc la question de la «digitalisation» de l'information aussi bien pour les images que pour les textes ou le son. On y traite également des divers types de support de l'information: le papier, les microformes, les supports magnétiques et les disques optiques.

Le chapitre II porte sur la restitution de l'information. On y explique par exemple les diverses techniques d'impression sur papier (procédé offset, imprimantes à matrice, à jet d'encre, à laser, photocomposeuses, etc.) mais aussi les différentes techniques d'affichage (projection, écrans cathodiques, écrans plats à diodes ou à plasma ou encore à cristal liquide) et enfin les diverses méthodes de restitution sonore dont la synthèse vocale.

1. Dans son livre intitulé *Le traitement de texte en bureautique, vol. I, les moyens*, publié en février 1982, Bob Regor traite en détail des aspects techniques des équipements disponibles, mais son étude se limite aux équipements de traitement de texte.

Le chapitre III porte sur la saisie de l'information. La saisie à l'aide du clavier, mais aussi la saisie à l'aide de la tablette graphique, de la « souris » ou tout simplement en pointant une zone sur l'écran, la reconnaissance des caractères déjà imprimés, la saisie des images, la lecture des codes à barres ou des caractères magnétiques ainsi que la reconnaissance de la parole et même le problème de l'identification des personnes y sont abordés.

Le chapitre IV traite de la circulation de l'information. Les supports de circulation que sont les divers types de câbles ou d'ondes sont passés en revue, les divers types de réseau également. Enfin, on y aborde la question de la sécurité de l'information par diverses techniques de contrôle de l'accès et même par des techniques de chiffrement.

Le chapitre V est réservé à la gestion de l'information : le classement, la production de textes (et c'est ici que l'on parle de traitement de texte), des communications de textes (courrier électronique en particulier) et des outils d'aide à la décision que sont l'agenda électronique, les logiciels de calcul ou de gestion de base de données.

Le chapitre VI traite de la mise en œuvre des techniques et des précautions à prendre pour que les systèmes soient bien adaptés à ce qui doit toujours rester l'élément principal du système, l'utilisateur.

Enfin, le chapitre VII indique très rapidement les avantages et inconvénients des diverses configurations de systèmes (autonomes, à logique partagée ou à ressources partagées).

Nous avons particulièrement apprécié ce livre pour deux raisons. Tout d'abord pour sa logique de présentation, qui permet de ne rien oublier d'essentiel et de bien mettre en valeur toutes les conditions requises d'un véritable système bureautique *intégré* c'est à dire où l'information peut être traitée, quelle que soit sa forme, (parole, image, graphique, texte, données). Ensuite pour la pertinence des informations techniques qui permettent facilement de voir pourquoi telle technologie a déjà pratiquement atteint ses limites alors que telle autre devrait pouvoir encore se développer.

Prenons l'exemple des supports à la circulation de l'information. On peut faire appel à divers types de câbles (télégraphique, téléphonique, coaxial) ou encore à la fibre optique. On peut recourir aussi à des ondes radio de diverses fréquences et même aux ondes lumineuses.

Un simple examen des limites inhérentes aux phénomènes physiques utilisés permet de mieux comprendre les différences énormes de débit que l'on peut atteindre selon le support utilisé. Comme support à l'information, le télex utilise la variation d'une intensité de courant dans un câble télégraphique. Les débits sont alors de 50 à 300 bits par seconde, soit de 60 secondes par page de caractères codés ou de 30 minutes par page d'image digitalisée. Dans un câble téléphonique on utilise

plutôt la variation d'une tension électrique. Cela permet des débits de l'ordre de 4 800 bits par seconde et permet donc de transmettre à raison de 5 secondes par page de caractères codés ou de 2 minutes par page digitalisée.

Le câble coaxial, parce qu'il permet de travailler à une fréquence plus élevée, autorise des débits de 50 000 000 de bits par seconde, soit de 2 500 pages de caractères codés par seconde ou de 100 pages d'image digitalisée par seconde. Quant à la fibre optique, avec laquelle on atteint facilement 200 000 000 de bits par seconde, on obtient l'équivalent de 10 000 pages de caractères codés par seconde ou de 400 pages d'image digitalisée par seconde.

Lorsqu'il est question de relier des équipements en réseau, on comprend mieux pourquoi il faut oublier le câblage ordinaire si les débits doivent être importants.

Dans un autre domaine, celui du stockage de l'information, cet ouvrage met en évidence les différences énormes de capacité qui existent selon la technologie utilisée; selon que l'on utilise la disquette magnétique (360 000 caractères soit environ 190 pages de caractères codés), le disque dur magnétique (jusqu'à 50 000 000 de caractères soit 22 000 pages de caractères codés ou 800 pages d'image digitalisée) ou le disque optique numérique dont la capacité est de 1 000 000 000 de caractères, soit de 4400 000 pages de caractères ou 16 000 pages d'image digitalisée. Avec de telles capacités de stockage (de l'ordre de 1000 livres d'environ 250 pages chacun par disque), la technologie du disque optique aura des répercussions sur la façon de gérer l'information dans un proche avenir, surtout quand on sait que les coûts de cette technologie sont au total plus faibles que les coûts des techniques traditionnelles.

Philippe Rouyère
Secrétariat général
Cégep de Maisonneuve
Montréal

Raiffaud, Joël. *La gestion documentaire*. Québec, J. Raiffaud et Associés, 1983. 176p.

Le gouvernement québécois a reconnu par la *Loi sur les archives* en 1983 l'importance d'une politique de traitement pour les documents des organismes publics. Ce livre publié dans le contexte de la mise sur pied d'une infrastructure en gestion documentaire arrive à point pour les organismes désireux d'implanter un système de gestion de leurs documents.